



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 17 janvier 2008
N° CERTA-2008-AVI-027

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité de produits Citrix

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-027>

Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-027
Titre	Vulnérabilité de produits Citrix
Date de la première version	17 janvier 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin Citrix CTX114487 du 15 janvier 2008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- Citrix Metaframe Server, toutes les versions jusqu'à 4.5 ;
- Citrix Presentation Server, toutes les versions jusqu'à 4.5 ;
- Citrix Access Essentials, toutes versions ;
- Citrix Desktop Server, toutes versions.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans plusieurs produits Citrix permet à un utilisateur malveillant d'exécuter du code arbitraire à distance.

4 Description

Le service IMA du serveur *Citrix* présente un défaut de vérification de bornes. Un utilisateur malveillant peut, à l'aide d'un paquet spécialement conçu envoyé sur le port TCP 2512 ou sur le port TCP 2513, exploiter ce défaut pour exécuter du code à distance avec les privilège du service IMA.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Citrix CTX114487 du 15 janvier 2008 :
<http://www.citrix.com/article/CTX114487>

Gestion détaillée du document

17 janvier 2008 version initiale.